

Héritage des Jeux : le Centre Aquatique Olympique se reconfigure !

Communiqué de presse
Paris, le lundi 3 mars 2025

Après avoir accueilli les athlètes et spectateurs du monde entier dans le cadre des Jeux de Paris 2024, le Centre Aquatique Olympique (CAO) poursuit sa transformation vers sa configuration héritage. Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, et Marie BARSACQ, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, ont mesuré les avancées du chantier en vue de son ouverture au grand public en juin 2025, en présence de Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, Mathieu HANOTIN, Maire de Saint-Denis, Président de Plaine Commune, Pierre-Antoine MOLINA, préfet, Délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux grands événements sportifs et Lazreg BENELHADJ, Vice-Président de la Fédération Française de Natation (FFN).

En héritage de la compétition, et sur accord de Thomas BACH, Président du CIO, le CAO arborera dans les prochains mois les anneaux olympiques, emblèmes des Jeux. Les objectifs de cette installation sont une intégration harmonieuse et pérenne des anneaux, avec une visibilité à l'échelle métropolitaine depuis les grands axes routiers, mais aussi à l'échelle du quartier depuis le parvis d'entrée. L'infrastructure sportive sera également nommée officiellement « Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris ».

Aussi, dans sa configuration Héritage, le CAO proposera :

- 4 bassins de dimensions variables : un bassin de natation, un bassin de plongeon, un bassin d'apprentissage pour permettre au maximum de jeunes d'accéder à l'apprentissage de la nage et un bassin aqualudique conçu pour le loisir de tous les publics ;
- 9 terrains de tennis padel dont 3 en intérieur et 6 en extérieur, gérés par 4PADEL ;
- Plusieurs espaces de fitness pour près de 1 000 m² ;
- Une salle d'escalade de 1 000 m² exploitée par Arkose ;
- Un restaurant associé à la salle d'escalade et 1 snack ;
- Une recyclerie sportive avec un atelier de co-réparation et une boutique solidaire pour redonner vie au matériel sportif ;

Autant d'installations qui permettront la création de près de 50 emplois dont le recrutement sera fait en lien avec France Travail, Plaine Commune et la société d'exploitation Récréa. Un job-dating aura lieu le lundi 10 mars prochain au siège de Plaine Commune.

Enfin, avant son ouverture au grand public, le CAO accueillera de nouveaux des exploits sportifs de haut niveau lors du Giant Open de Natation, du 9 au 11 mai 2025. Les Championnat d'Europe de Natation de 2026 y auront également lieu.

« Le Centre Aquatique Olympique, site emblématique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, deviendra, dès mai 2025, la piscine la plus prisée de France. Là où la densité d'équipements sportifs est parmi les plus faibles du pays, et où trop d'enfants ne peuvent apprendre à nager faute d'infrastructures, cet équipement répond à des besoins de longue date. Qui sait, peut-être y verrons-nous émerger le prochain Léon Marchand ? Je tiens à féliciter tous les acteurs de ce magnifique projet et vous invite à vous plonger dans cette nouvelle page de l'histoire du Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris. », **Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.**

« C'est avec une immense fierté et beaucoup d'enthousiasme que la Métropole du Grand Paris ouvrira en grand les portes du Centre Aquatique Olympique au public dès mi-2025 ! Cet équipement, héritage durable des Jeux de Paris 2024, incarne notre ambition de proposer aux métropolitains, en particulier aux plus jeunes pour l'apprentissage de la nage, et aux sportifs de haut-niveau, des infrastructures utiles, performantes et accessibles. Le nouveau nom et les anneaux olympiques viennent compléter cet héritage. C'est l'aboutissement d'une promesse ! » **déclare Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.**

« L'héritage des Jeux de Paris 2024 continue de se déployer sur le territoire de Plaine Commune, et le Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris à Saint-Denis en est le parfait exemple. La création de cet équipement unique, et ses 80 000 heures en chantier d'insertion durant sa construction, ont contribué à la promotion de l'emploi local et de l'insertion professionnelle. Aujourd'hui, il faut que les emplois durables créés entretiennent la dynamique créée par les JOP de Paris 2024. Au-delà des emplois, le Centre Aquatique Olympique lance la dynamique de la Zone d'Aménagement Concertée de la Plaine Saulnier, futur quartier métropolitain du Grand Pleyel mixte et animé, dans lequel la dimension sportive sera structurante. », **Mathieu HANOTIN, Maire de Saint-Denis, Président de Plaine Commune.**

Télécharger le dossier de presse : [ici](#).

[Contact presse](#)

Cabinet de Mme. Marie BARSACQ
Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
sec.presse.sports@jeunesse-sports.gouv.fr

Métropole du Grand Paris
presse@metropolegrandparis.fr
Inès Mouloudj – 06.02.72.14.04 / Clara de Magalhaes – 06.28.18.57.65